

# CHARTRE DE BONNE CONDUITE

DOCUMENT À RETOURNER ET SIGNER PAR L'ENFANT ET LE OU LES PARENTS

## A LA CANTINE

### Le chemin aller-retour et le temps de cour :

Ce que je fais :	Parce que :
- Je me range deux par deux. - Je marche calmement, sans courir, sans bousculade, sans violence envers les autres. - Je ne touche ni aux voitures, ni aux boîtes aux lettres, ni aux maisons.	- Par sécurité. - Pour être calme en arrivant. - Pour respecter les autres. - Je respecte le bien des autres.

### À l'arrivée au restaurant :

Ce que je fais :	Parce que :
- Si je ne l'ai pas fait à l'école, je vais aux toilettes et je me lave les mains. Je me présente correctement. - Je dépose mon vêtement sur le porte-manteau ou derrière ma chaise (à ma place désignée). - Je m'installe tranquillement.	- Comme ça, je n'ai plus besoin de me lever en plein milieu du repas. - C'est bien d'être propre. - C'est mieux que de le laisser par terre.

### Pendant le repas :

Ce que je fais :	Parce que :
- Je mange dans le calme. - Je ne m'amuse pas avec le matériel. - Je ne joue pas avec la nourriture. - Je demande aux animatrices avant de me déplacer.	- J'apprécie mon repas quand je suis dans le calme. Je digère mieux. - Je respecte le matériel. - Je n'aime pas le gaspillage alors je respecte la nourriture. - Je ne suis pas tout seul.

### Le principe du permis à points :

- ° À chaque rentrée scolaire, le permis est crédité de 12 points.
- ° Chaque comportement jugé irrespectueux aura pour conséquence la perte de points.

### Sanctions :

- ° Au bout de 6 points perdus, le repas est servi sur une table à part. À chaque point perdu, un mail est envoyé aux parents.
- ° Au bout de 12 points perdus, l'enfant est exclu temporairement de la restauration après avoir été reçu, en présence des parents, par l'élue et le Maire.

### Gratifications :

- ° Les élèves n'ayant perdu aucun point ou très peu, se verront remettre « un diplôme d'excellence ou de bonne conduite » en fin d'année scolaire.
- ° En cas de problème, nous vous invitons à vous adresser directement à la mairie ou à Madame Solène Migliorati, adjointe aux affaires scolaires.

J'AI PRIS CONNAISSANCE DE LA CHARTRE DE BONNE CONDUITE À LA CANTINE ET JE L'ACCEPTÉ.

NOM ET PRÉNOM : .....

SIGNATURE DE L'ENFANT :

SIGNATURE DU OU DES PARENTS :